



62^e CONGRÈS ABF – 9 au 11 juin 2016 INNOVATION EN BIBLIOTHÈQUE : SOCIALE, TERRITORIALE ET TECHNOLOGIQUE

Samedi 11 juin

9h Les territoires

Session interactive animée par Dominique Lahary, membre du comité d'éthique et de la commission Ressources humaines de l'ABF

Présentation de la problématique par Dominique Lahary : <http://fr.slideshare.net/DominiqueLahary/les-territoires-et-les-bibliothques-prsentation>

Captation vidéo de la séance plénière : https://www.youtube.com/watch?v=Tm-xr_XWYMY

Restitution des ateliers et deux points de la discussion générale : ci-dessous.

Atelier « Qu'est-ce qu'un réseau ? »	1
Atelier « Départements »	2
Atelier « Mutualisation »	3
Discussion générale	4

Atelier « Qu'est-ce qu'un réseau ? »

Restitution par Agnès Garrus et Laurence Tornato

- **La définition** : faire réseau c'est mettre en commun: des ressources docs, tarification, actions culturelles, acquisitions, personnel (volant?), une carte unique . Passer de « acquérir pour un public » à « acquérir pour des publics »

Passer de « **mes** lecteurs, **ma** bibliothèque, **mes** livres » à : un réseau

Faire réseau c'est contribuer à créer du bien commun

- **Comment procéder ?** Par étapes, 1) état des lieux,... constat global : un réseau se construit dans le temps,
- **Les apports** : + de services, ressources, nombre d'inscrits décuplé,,,
- **Disparité des expériences**, des vécus, des réalités de terrain : en fonction de la taille des réseaux, territoires (rural/urbain,...), et quand il n'y a pas de bib, que des déptôts, pas de personnel,...
- **Les exemples** de mise en réseau : Plaine commune, Annemasse, Alberville, Draguignan, Poitiers, petite couronne,...
- Positionnement/rôle des BDP disparate ex. BDP Hérault : accompagnement des réseaux, Petite couronne : pas de BDP,...
- **Projet politique** amont/aval à différents moments

Importance du politique, de la commande, quel projet ? Simple gestion des équipements ? Ou plus ? Parfois : pas du tout de commande ! Les bibliothèques font leur diagnostic, puis une proposition (ex. Draguignan) ! ex. fiches projet : carte unique, navette,...

Nécessité du soutien politique

- Poids de la ville centre dans la construction, ex. de coordination neutre pour rééquilibrer ce poids
- Faudrait-il créer la compétence lecture publique ?

Parfois délibération en bureau communautaire (ex Annemasse) : compétence « mise en réseau ».

- **L'enjeu, le sens** : un projet de service
- **Les partenariats** : créer une synergie
- **L'inclusion/adhésion des équipes**
L'information des équipes : Cat C parfois pas au courant, importance d'informer pour faire adhérer au projet de service , être acteur du changement! Énergie du changement, besoin monter des projets formés informels équipe être moteur dans le cadre d'un projet de service
- **La question du financement**

Atelier « Départements »

Restitution par Viviane Olivier

Question de la taille des territoires : énormes territoires ? Maillages de maillages ?

Ariège : discussions avec EPCI ayant déjà la compétence ; rôle de la BDP ? = plus transversal qu'avant = plusieurs centres ; comment fédérer, à quel niveau ?

BDP = navettes ? Animation de réseau ? (personnel) ; comment fédérer ? (portail ?) = implications techniques

Loire Atlantique = difficile de modéliser, construction très individuelle avec chaque interco, rester dans la souplesse ? = accompagnement, desserte à la carte ? Évolution de la notion d'égalité sur le territoire ; quels critères ? Introduire de nouveaux critères = indicateurs sociaux ? (autres que culturels) ; sur mesure, même au sein d'un seul département.

Ardèche : quid de notion de PDLP (plan départemental de développement de la lecture publique) ? = mérite du levier ? Mais aujourd'hui battu en brèche par le « sur mesure ? ; cette notion peut cependant être intégrée dans un PDLP... = rôle d'animateur, faire de la veille, co-construction avec les intercommunalités, ingénierie ; être convaincant avec notre capacité d'animation et d'expertise puisque les ressources financières s'amenuisent.

Le PDLP reste un outil encore important pour achever la mise à niveau des équipements.

Puy de Dôme = ré-interrogation, réorganisation, importance de l'ingénierie territoriale, projet de SIGB départemental mutualisé et payant ; missions d'ingénierie remontées au niveau DGA mission territoires (dont action culturelle) ; BDP = logistique, conseil, ressources, formation ; encore très récents mais les référents de territoires sont restés à la BDP alors qu'ils devraient être rattachés logiquement à la mission territoires.

Yvelines = actualité... toute la coordination, pilotage, évaluation, ingénierie ; référents vont sur le terrain ; nouveau dans la mise en œuvre ; très horizontal, travail sur grosses interco très organisées mais encore besoin de mise à niveau des bibliothèques (60% de territoire rural) ; volonté des élus forte et de la BDP ? = rapidité

Puy de Dôme = bibliothécaires et élus sur le terrain se rencontrent autour des fusions, mais BDP très peu associée...

Ardèche = provoquent des réunions, la plupart l'acceptent, le département est assez moteur, sur l'ensemble du territoire construction de scénarios ensemble ; volonté d'essaimer

Jean Mallet = impensable dans le temps que les élus ne fassent pas appel à la BDP, sentiment d'une évolution, plus d'autonomie

Loire atlantique = regret par rapport à la notion de compétence ; certaines bibs se sentent aspirées dans une forme d'administration ; intérêt de la BDP à plus encourager la coopération plutôt que des prises de compétence complète ? Pour plus d'efficacité

Rhône = jamais d'aide financière, aucune compétence culture ou lecture, mais informatisations en réseau sur compétence services aux usagers, quelques animateurs de réseaux financés, pas de conventions BDP/EPCI ; 20% du réseau pris par la Métropole, qui commence à constituer un service de LP (très difficile d'obtenir des validations sur leur rôle) ; les élus font pression pour reconstituer des collections pour la métropole (mais communes urbaines ?)

Hérault = autre modèle ; continuité desserte + partenariat médiathèques métropole (presque plus d'échange de collections, formation et parfois animation culturelle)

Bouches du Rhône = aucune info, vont être « mangés » par les communautés urbaines, pas de volonté politique, sauf SAN est Provence ; beaucoup d'inquiétude, fonctionnement classique

Loire Atlantique = Contrats culturels de territoire qui peuvent intégrer la BDP ; intéressant d'être dans la transversalité culturelle

Atelier « Mutualisation »

Restitution par Sylvie Larigauderie

La mutualisation est un processus long et complexe ; il s'agit de créer une culture commune (contagion positive) à partir de pratiques et de contextes différents. Etre plus fort tout en respectant les spécificités de chacun.

Objectif : une offre de services de qualité pour la population à desservir. « Mettre à niveau les services », « optimiser »

1. Pourquoi mutualiser ? quel contexte ?

- une réorganisation institutionnelle : un regroupement de communes imposé par les décideurs
- des contraintes budgétaires : la mutualisation se fait souvent à moyens constants ou dans le cadre d'une baisse des moyens financiers et humains
- mais ce contexte contraignant peut aussi être une chance de prendre un nouveau départ, un nouvel élan

2. Quel est le périmètre de la mutualisation ?

Plus l'interco grandit, plus le processus est complexe et plus le cadre et les règles doivent être claires et annoncées. Même s'il y a projets et actions communes, il est indispensable de s'adapter au contexte local et de proposer une offre de services adaptés aux habitants à desservir.

Donner du sens et de la cohérence.

3. Quelle organisation ?

Faut-il un coordinateur, un responsable, une coordination tournante ? Oui, ça semble indispensable ainsi qu'un cadre construit et annoncé.

4. Points de vigilance :

- l'implication des équipes dans la construction du projet
- se poser continuellement la question du sens ? Se référer au schéma de mutualisation des services
- penser tjrs : proximité avec les habitants

La mutualisation n'est qu'un moyen de la mise en réseau. L'objectif est le service aux habitants.

Discussion générale

Deux thèmes supplémentaires ont été proposés :

- les questions de gestion de ressources humaines que posent les démarches intercommunales
- le problème de la distance kilométrique en cas de création d'ensembles intercommunaux géographiquement très étendus